MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 à CARENTAN-LES-MARAIS (Les Veys)

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2024/55 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Signature d'une convention pour le partage des frais liés au salon ornithologique « Birdfair »

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 26 mars 2024 à Carentanles-Marais (Les Veys), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 20 mars 2024 aux membres délibérants et le 21 mars 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Hedwige **COLLETTE** (pouvoirs de Christelle CASTELEIN et Maryse LE GOFF), Benoît **FIDELIN**, Patrick **THOMINES** (pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE)

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche - pouvoir d'Aurélie GIGAN)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise - pouvoir de Bertrand LECONTE), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer - pouvoir de Miche MAUDUIT), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan - pouvoir de Gérard VOIDYE), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville — pouvoir de Laurent HUET), Aurélien MARION (Appeville), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Françoise **PHILIPPE** (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – pouvoir de Christophe FOSSEY), Gérard TAPIN (Marchésieux – pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT)

avec voix consultative

Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic **NOUVELOT.** Marianne **ROZET**

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Maryse LE GOFF, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE, Jean **MORIN**

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Aurélie GIGAN (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HÉROUT (Carentan-les-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Louis LECAPLAIN (Grandcamp-Maisy — voix consultative), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBÉ (Lessay), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Marianne TAP (Hémevez — voix consultative), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Dézert), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Julien **MINICONI** (Sous-préfet de Coutances), Adrien **ALLARD** (Sous-préfet de Bayeux), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - Chargée de mission Parcs naturels régionaux et Biodiversité)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin Denis LETAN, Agnès ORANGE, Nicolas FILLOL, Arnaud FEREY

Nombre de votants : 20 membres + 12 pouvoirs Soit un quorum de 32 membres sur 58

CS 2024/55 Finances locales — Décisions budgétaires — Budget et comptes — Signature d'une convention pour le partage des frais liés au salon ornithologique « Birdfair »

Chaque année, plusieurs Parc naturels régionaux de France se regroupent pour valoriser le tourisme ornithologique sur un stand commun au « British Birdwatching Fair »qui se déroulera à Rutland, au Royaume-Uni du 12 au 14 juillet 2024.

Cette année, les Parcs naturels régionaux de la Brenne, du Haut-Languedoc, des Alpilles, des Boucles de la Seine Normande et des Marais du Cotentin et du Bessin seront présents, ou représentés.

Pour faciliter les démarches, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin avancera tous les frais liés à la logistique et la communication du salon (transports, hébergements, trajets, réservation du stand, encart publicitaire) et refacturera aux autres Parcs naturels régionaux participants le montant de leur quote-part respective, définie ensemble en réunions préparatoires du salon.

Une convention (en annexe), définissant les frais et engageant les 4 autres Parcs naturels régionaux à rembourser le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, sera signée par l'ensemble des Parcs naturels régionaux partenaires.

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le président à signer la convention permettant au Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin d'engager les frais, puis de les refacturer aux Parcs naturels régionaux partenaires.
- AUTORISE le président à signer tous les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Transmis en préfecture le 29 avril 2024

Benoît FIDELIN,

Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS

DU COTENTIN ET DU BESSIN

3 VIII Accuse de reception en prefecture 7 050/2550/2552-207240786/DELIB . 052024_55-DE Date de feletransmission : 80/04/2024 5050 Date de reception prefesture A30/04/2024

Tél. 02 33 71 61 90 info@parc-cotentin-bessin fr

